

1902



Mon cher ami

Le h. puis vous dir à quel
point je suis touché de la pensée
généreuse. As. honorable pour moi
de la Marguerite Aronati. Cette pensée
réaliserait trop bien un de mes plus
anciens et de mes plus intimes desirs
pour que je puisse me refuser à
accepter cette offre, quelque confusion

1001

qui se finira en épreuves.

 Mais ne faut-il pas attendre pour l'exécution de ce projet de Saint ce qui va se faire au Collège de France ce printemps. Un de mes amis qui dînait il y a un mois chez les Sélignem avec Boial a entendant alors si dire que le Collège de France transformerait peut-être la chaire de littérature en chaire d'histoire. Je n'en suis pas autrement préoccupé, parce que cela me semblait

peu vraisemblable, mais on pour-
 rait. il s'agit de cette idée à
 quelque moment.

D'autre part M. Lévassier est
 venu spontanément après la séance
 la Chambre en parler de la question
 de la Chaire d'histoire et on dirait que
 l'idée de son établissement avait
 mis le Collège en goût - et qu'il comptait
 très tôt le donner par, d'accord avec
 le Ministre, faire mettre au prochain
 budget la chaire proposée sans

succès par-dessus le Collège restant
 maître de l'élection. Je n'en ai plus reparlé
 à personne, ayant toujours eu pour prin-
 cipe (faute à venir, puis-je tout en ^{travaux} ~~travaux~~
 venir tout seul) de ne jamais m'occuper des
 affaires qui me touchaient personnellement,
 mais vos papiers par l'écrit s'adressent
 ceci en est de ces deux questions.

Enfin il me semble que même si le
 Marquis n'aligne sa pensée, il est contraire
 aux usages que l'avis du Collège sur la
 désignation du titulaire n'est pas demandé,
 & que s'il y a une autre désignation, sur laquelle
 dans la circonstance actuelle, il n'y aurait
 aucun doute, ajouterait un prix de plus à la
 violation de la Charte. Je me souviens de différentes
 questions en vos priant de les communiquer